

---

THE COLLEGE OF  
FAMILY PHYSICIANS  
OF CANADA



LE COLLÈGE DES  
MÉDECINS DE FAMILLE  
DU CANADA

**Conseil d'administration du  
CMFC  
Décisions/directions et impacts**

**Les 26 et 27 mars 2017**

---

# THÈME STRATÉGIQUE 1 : FORMER DES MÉDECINS DE FAMILLE QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ GRÂCE À UN ENGAGEMENT ENVERS DES SOINS GLOBAUX CONTINUS

## *Certificats de compétence additionnelle (CCA)*

Le Conseil d'administration (CA) a tenu une longue discussion sur un processus de demande proposé pour les nouveaux [CCA](#) dans d'autres domaines de soins. Le CA souhaite voir une meilleure intégration des responsabilités des médecins de famille en matière de continuité et de globalité des soins par l'attribution de CCA. Cette intégration est considérée comme essentielle pour nous permettre de continuer de mener à bien cette initiative. Le CA a déterminé que le processus de demande proposé n'abordait pas cet enjeu crucial de façon satisfaisante, et qu'elle n'était donc pas prête pour approbation. Il poursuivra la discussion en juin.

## *Conseil de la Section des résidents*

Le Conseil de la Section des résidents est l'organisme directeur de la [Section des résidents](#). Il s'agit d'un comité permanent national du CA du CMFC, composé de représentants des résidents de première et de deuxième année de chacun des programmes de médecine familiale. Le Conseil de la Section des résidents influence la perspective nationale de l'éducation et de la formation en médecine familiale au Canada du point de vue des résidents.

Le mandat du Conseil de la Section des résidents précise les rôles et responsabilités, propose de mettre en place une plus grande équipe de direction pour mieux répartir les responsabilités et suggère de faire une distinction entre la Section des résidents et son Conseil.

## **CONSEIL DE LA SECTION DES RÉSIDENTS**

**QUE** le mandat révisé de la Section des résidents soit approuvé afin de préciser les rôles et responsabilités, introduire un plus grand nombre de dirigeants pour mieux répartir le travail, souligner la différence entre la section et le conseil.

## THÈME STRATÉGIQUE 5 : ÊTRE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE QUI AIDE LES MEMBRES DANS LEUR PRATIQUE QUOTIDIENNE

### *Développement professionnel continu : financement du programme Practising Wisely*

**Practising Wisely : Réduire les examens et traitements superflus** est un programme de DPC qui intègre la discussion avec les pairs et l'apprentissage actif, notamment grâce à des ressources et outils cliniques électroniques soigneusement choisis. Le programme est étroitement lié au message qui sous-tend la campagne *Choisir avec soin Canada*, et vise à accroître les connaissances des médecins sur l'utilisation appropriée de l'imagerie, des examens de dépistage et des ordonnances, ainsi qu'à présenter des approches modernes aux soins préventifs. Il s'agissait au départ d'un programme du Collège des médecins de famille de l'Ontario, et le CMFC soutient les dix sections provinciales afin d'étendre ce programme à l'échelle nationale.

### **RÉSERVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DE DPC**

**QUE** le Conseil approuve le transfert de 65 000 \$ de l'apport du fonds à dotation affectée de la réserve pour le DPC pour l'exercice 2016-17 et 65 000 \$ pour l'exercice 2017-18 pour le programme *Practising Wisely*.

## THÈME STRATÉGIQUE 6 : SAISIR TOUTES LES POSSIBILITÉS DE RENFORCER LES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE EN MÉDECINE FAMILIALE

### *Section des chercheurs — Changements au mandat du président du comité*

Afin d'appuyer les meilleures pratiques visant les postes de leadership bénévoles du CMFC, la durée du mandat de la [Section des chercheurs](#) sera réduite à deux ans pour le président, et à un an pour le président sortant. Le mandat du président désigné demeurera d'un an. Ces changements visent à inciter les membres à se présenter pour un poste au sein du comité.

#### **MODIFICATION DU MANDAT DE LA SECTION DES CHERCHEURS CONCERNANT LA DURÉE DU MANDAT DU PRÉSIDENT ET DU PRÉSIDENT SORTANT**

**QUE** le Conseil approuve la modification de la durée du mandat du président de la Section des chercheurs de :

- 1 an en tant que président désigné, 3 ans en tant que président et 2 ans en tant que président sortant (1+3+2 ans)

À :

- 1 an en tant que président désigné, 2 ans en tant que président et 1 an en tant que président sortant (1+2+1 ans).

**ET QUE** ce changement soit effectué en 2017

## THÈME STRATÉGIQUE 7 : INFLUENCER LE MILIEU DES POLITIQUES EN SANTÉ AFIN DE PROMOUVOIR DES SOINS DE HAUTE QUALITÉ EN PRATIQUE FAMILIALE

### *Plan de travail 2.0 du Centre de médecine de famille (CMF)*

Le modèle du [Centre de médecine de famille](#) (CMF) est axé sur une vision des soins continus, centrés sur les besoins du patient, au sein de sa communauté et intégrés à d'autres services de santé. Le CMFC souhaite démontrer d'ici en 2022 que plus de médecins de famille travailleront selon des modèles semblables au CMF, et que les compétences avancées seront intégrées en pratique de médecine familiale dans des modèles comme celui du CMF. Nous communiquerons avec les membres et présenterons les étapes à suivre pour passer d'une vision à l'action.

#### **PLAN DE TRAVAIL DU CENTRE DE MÉDECINE DE FAMILLE (CMF) 2.0**

**QUE** le Conseil approuve le plan de travail du PMH 2.0, en mettant un accent approprié sur l'engagement des sections provinciales, sur l'engagement des membres, sur l'AQ et sur la sécurité des patients.

### *Nouveau : lignes directrices pour la prophylaxie à la vitamine K chez les nouveau-nés*

Le CMFC a collaboré avec la Société canadienne de pédiatrie (SCP) à la rédaction conjointe de nouvelles lignes directrices pour le soutien des soins aux nouveau-nés dans la pratique quotidienne. Le Conseil d'administration de la SCP révisé actuellement les lignes directrices et si elles sont approuvées, elles seront publiées.

#### **LIGNES DIRECTRICES SUR LA PROPHYLAXIE À LA VITAMINE K POUR LES NOUVEAU-NÉS**

**QUE** l'énoncé de position conjoint sur les lignes directrices sur la prophylaxie à la vitamine K pour les nouveau-nés co-rédigées par le CMFC et la Société canadienne de pédiatrie soit approuvé.

N'hésitez pas à communiquer avec nous à [dwhite@cfpc.ca](mailto:dwhite@cfpc.ca) ou à [flemire@cfpc.ca](mailto:flemire@cfpc.ca) ou avec Sarah Scott, Directrice, Gouvernance et planification stratégique, à [sscott@cfpc.ca](mailto:sscott@cfpc.ca) pour de plus amples renseignements.

David White, M.D., CCMF, FCMF  
Président et président de la réunion du  
Conseil d'administration de mars 2017

Francine Lemire, M.D. CM, CCMF, FCMF, CAÉ  
Directrice générale et chef de la direction